



Le Locle

Urbanisme horloger inscrit au patrimoine mondial
de l'UNESCO

Communiqué de presse **Service de l'Urbanisme**

Un(e) air(e) de fraîcheur au Locle

Le parvis de l'Hôtel de Ville du Locle est désormais entièrement piéton entre la rue Henry-Grandjean et le bâtiment emblématique de la Mère Commune des Montagnes neuchâteloises.

Le nouvel aménagement, rendu à la population ce vendredi 18 août 2023, permet de relier le jardin de l'Hôtel de Ville à celui du Casino. Un enrobé de couleur recouvre les 1000 mètres carrés du début de l'avenue du Technicum et de ses anciens trottoirs, désormais sur un seul niveau.

L'aménagement de cette place piétonne a en effet été pensé pour en garantir la fraîcheur, non seulement par le choix du coloris de la rue, mais aussi grâce aux arbres et espaces verts qui la composent. Si l'enrobé présente aujourd'hui une nuance jaune orangé, il prendra sa teinte blanche définitive en séchant ces prochaines semaines. Par ailleurs, un nouveau mobilier urbain fixe a été installé. Des bancs qui accueilleront visiteurs et habitants toute l'année.

La modification des abords de l'Hôtel de Ville continue à l'ouest du bâtiment jusqu'en octobre, avec la transformation du jardin actuel en petite forêt urbaine, alors que le tronçon depuis la rue Jehan-Droz sur l'avenue du Technicum et la rue Albert-Piguet sera mis en sens unique et limité à 30 km/h.

Il s'agit de la première étape de la métamorphose du centre-ville de la Mère Commune avant les grands changements que permettra le contournement du Locle par la N20.

Contact : Philippe Rouault, conseiller communal, tél. 079 821 91 42

Le Locle, le 18 août 2023

Pour tous renseignements complémentaires ou pour vous mettre en relation avec les personnes concernées, Bernard Vaucher, chargé de promotion et de communication de la Ville du Locle, est à votre disposition au no de tél. 032 933 84 14.